



Assemblée générale du SNJ FTV 7 et 8 octobre 2019

Soutien aux victimes de harcèlement moral

Réunis en assemblée générale les 7 et 8 octobre 2019, les adhérents du SNJ France télévisions rappellent tout leur soutien et leur solidarité, ainsi que leur amitié envers leur consœur, représentante du personnel à France 3 Alpes.

Face à une direction qui s'est enfermée dans le déni et refuse toujours d'assumer ses responsabilités, le SNJ a porté plainte afin que toute la lumière soit faite par la Justice. Six mois après la tentative de suicide sur le lieu de travail, la direction de FTV a été incapable de prendre la moindre mesure, même conservatoire, pour garantir la sécurité de notre élue et celle du collectif de travail.

Notre syndicat réaffirme son engagement aux côtés de son élue de proximité afin de l'assister moralement et juridiquement.

Les adhérents du SNJ FTV mandatent leur bureau national afin de poursuivre toutes les actions nécessaires à France 3 Grenoble, ainsi qu'aux côtés de tout salarié victime de harcèlement moral.

Paris, le 8 octobre 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv